L' HIVERNAL DE LYON SALON D'HIVER

ASSOCIATION REGIONALE DES ARTS
7 rue Major Martin 69001 LYON
Tél : 06 82 55 84 94 C C P 4151 20 R LYON site internet www.lhivernaldelyon.fr

REGLEMENT DU 63 ème SALON D'HIVER

PEINTURE – SCULPTURE –

Du jeudi 10 janvier 2019 au dimanche 27 janvier 2019.
Heures d'ouverture : semaine 14h00-18h00 fermé le lundi
Dimanche 10h00-17h00
VERNISSAGE samedi 12 JANVIER 2019 de 16h30 à 19h30.
ENTREE GRATUITE

- **Dépôt des œuvres : Les œuvres devront être déposées ou parvenir à l'adresse ci-dessous :**

L'HIVERNAL DE LYON ,SALON D'HIVER Association Régionale des Arts
20 quai de Bondy 69005 LYON
Impérativement le Mardi 8 janvier 2019 de 10h30 à 17h00

Pour les envois par un transporteur ou par la Poste le Mardi 8 janvier 2019 de 10h00 à 16h00
Elles devront porter au dos : Le nom, l'adresse de l'auteur, le titre et le prix de l'œuvre, le numéro de téléphone, en caractères très lisibles.

- Cotisation : fixée à 75 euros – droits d'accrochage : fixés à 99 euros
  A verser au C.C.P à l'ordre ARA 4151 20 R LYON avant le 1er DECEMBRE 2018.
- Chaque exposant pourra retirer un catalogue gratuit en échange du bon ci-dessous
  à remettre à la personne de garde.
- **Retrait des œuvres, mardi 29 janvier 2018** de **10h00 à 14h00**
  Elles cesseront d'être placées sous la surveillance de l'ARA à partir de cette date.
  Les œuvres vendues seront retirées à la fin du salon.

ORGANISATION :

- Tout sociétaire de l'ARA pourra, sous réserve de l'acceptation de ses œuvres par le comité de sélection, participer aux expositions ci-après :

PEINTRES

a) **Exposition libre**

3 tableaux

Format maximum
120cmx120cm ou 80 F P M (146cmx114cm)
Format minimum **15 F P ou M** (65cmx54cm)
Prix libres

b) **Thème 2019** (facultatif)
Sur la pelouse d' hiver un objet que la lumière a oublié.

Format : 30 F M ou P (92x73cm)
Œuvres papiers 70x100 cm
(format standard accepté)
prix libres

c) **Petits formats** (peinture, dessin, encre, etc)
En plus du thème et de l'exposition libre, chaque exposant pourra présenter un petit format 30cmx30cm ou aquarelle ou dessin (format 30cmx30cm, marie-louise 3cm maximum)
Présentation très sobre, **pas de cadre**, éventuellement cache clou
Le prix ne pourra excéder **295 euros.**
Le petit format peut être remplacé par le peintre en cas de vente.

SCULPTEURS

5 Sculptures avec socles. **Les vitrines ne sont pas admises.**

BON POUR UN CATALOGUE GRATUIT

NOM : **PRENOM :**

(remettre à la personne de garde)

IMPORTANT :

- **Toute œuvre non présentée au jour indiqué ne sera pas inscrite au catalogue.**
- Nombre d'œuvres admises : 3 œuvres + 1 thème + 1 petit format peinture dessin ou aquarelle.
- (Thèmes et petits formats facultatifs)

Sélection des œuvres :

- Toutes les œuvres, sans exception, seront soumises au comité de sélection, elles devront être présentées sous cadres, sous baguettes convenables ou cache clou. Prévoir un système d'accrochage ,2 crochets plats ou pitons à l'intérieur du châssis.
- Ne seront pas acceptés : les encadrements aux moulures surchargées ou sans système d'accrochage.
- Les sélectionneurs se réservent le droit d'ôter les encadrements de mauvais goût.
- Les sous-verres non encadrés ne seront pas admis.
- Les copies sont rigoureusement interdites.
- **Les notations du comité de sélection resteront confidentielles. Leurs décisions seront sans appel.**

Responsabilités :

- Notre association bien que prenant le plus grand soin dans la manipulation des œuvres présentées, décline toute responsabilité qu'il s'agisse de vol, disparition, incendie ou détérioration de toutes sortes, d'accident au cours du transport tant à l'aller qu'au retour, les organisateurs du salon n'assurent aucune opération de transports, ni de formalités en douane.

En adhérant au règlement du salon, les exposants reconnaissent expressément qu'ils restent gardiens et seuls responsables de leurs œuvres dès le dépôt de celles-ci jusqu'à leur décrochage.
Les artistes autorisent L'ARA à utiliser gratuitement, le cas échéant, leurs noms et la reproduction de leurs œuvres dans toute action promotionnelle du Salon.

Envois extérieurs : Dépôt mardi 8 janvier 2019 de 10h00 à 16h00.

- Les envois destinés à voyager par route ou par chemin de fer devront parvenir aux dates et jours fixés en port payé. Le retour s'effectuera en port dû par les soins de l'ARA (prévoir des emballages rigides et très solides S.V.P). Les envois par la SERNAM ne sont plus acceptés. Dans le cas où vous choisiriez la POSTE pour expédier vos œuvres, joindre un chèque à l'ordre de la poste pour le retour.

Adresse du dépôt des œuvres, 20 quai de Bondy, Lyon 69005.

Accrochage :

Le Comité d'organisation décide souverainement de l'esthétique générale du salon et à ce titre, de l'accrochage des toiles et de l'emplacement des sculptures.

PRIX ATTRIBUES :

- Médaille d'Or
- Premier
- Prix du thème
- Prix des Présidents
- Prix de sculpture
- Prix Boesner

TOUR DE GARDE :

- Notre association fonctionne grâce au dévouement de ses adhérents, **deux tours de garde sont obligatoires pour les exposants résidant à LYON ou en proche banlieue**, **S'inscrire impérativement** sur la notice ci-jointe .

D'avance nous vous en remercions.

- Les exposants devront envoyer à l'ARA – 7, rue Major Martin 69001, les deux notices ci-jointes (envoi non recommandé), avant le 1er décembre 2018.
- Les cartes d'invitation seront à la disposition des sociétaires à la réunion du jeudi 6 décembre 2018, 7 rue Major Martin 69001 Lyon et lors du dépôt des oeuvres.
- Les exposants résidant hors de Lyon peuvent en faire la demande à notre secrétariat, qui les fera parvenir par courrier.

Un press-book est à la disposition des sociétaires. Ils auront la possibilité d'insérer au recto d'une feuille de format 21x29,7 cm leur démarche artistique.

Chantal HAYETTE
Présidente

Lara ROLLAND
Présidente adjointe